

estival accessible

« Soirée party » : les 450 spectacles gratuits pour la première fois une mention

que 405 manifestations, sur les 450 que comptent les Soirées estivales, sont accessibles aux PMR. « Bien sûr, il ne s'agit pas d'une accessibilité pleine et entière, au sens de la loi de 2005, pour des sites bien souvent en plein-air, et les toilettes ne sont pas toujours adaptées, précise-t-il. Mais cette mention informe les Azuréens à mobilité réduite qu'ils peuvent accéder sans problème au spectacle. »

Des aménagements réalisés

Le service des Événements culturels recommande notamment, pour leur accessibilité, les salles de la Terrasse des Arts à Châteauneuf de Grasse, l'espace Mounier à Valberg, et le Gymnase à Saint-Étienne-de-Tinée. Au niveau des lieux de spectacle ouverts, des aménagements ont été notamment réalisés au Théâtre de verdure à Villeneuve-Loubet, avec la création d'une passerelle spécialement aménagée pour les PMR ; au lac de La Colmiane, à Valdeblore, où des navettes adaptées sont proposées au public en situation de handicap, et aux Décades de Roquefort-les-Pins, où une large plate-forme centrale accessible par une rampe a été aménagée cette année.



Dans les parcs et musées aussi

Musées et Parcs naturels départementaux s'associent également aux Soirées estivales : les premiers pour des concerts, conférences et expositions. Les seconds pour des animations nocturnes proposées par les guides naturalistes. Propriété du Conseil général, les 14 parcs, le musée des Merveilles à Tende et le musée des Arts asiatiques à Nice, labellisés « Tourisme&Handicap » ou en cours de labellisation, offrent des aménagements pour accueillir les personnes présentant différents types de handicaps. ■

Consultez et téléchargez le programme sur www.cgo6.fr + d'infos sur les Soirées estivales : Numéro vert : 0 805 566 560



Les « Palmes » Handicap

En marge du Festival de Cannes, la 2^e édition du Festival Entr'2 marches, organisée par l'Association des Paralysés de France du département (APF06) et parrainée par le réalisateur Georges Lautner, avec le soutien du Conseil général, a récompensé trois courts-métrages francophones sur le thème du handicap.

Le prix du public a été décerné au film *Cendrillon du pied gauche*, de l'auteur, réalisateur, acteur de Canal+, Benjamin Lehrer. Le prix du jury est revenu à *Cette obscure tentation*, de Renaud Ducoing. Cette année, un nouveau prix « Conseil général des jeunes (CGJ) » a été remis par Edgar Fiorina, Conseiller général jeune en situation de handicap, au film *Arielle* de Jean-Marc Descamps. ■

<http://entr2marches.blogs.apf.asso.fr>



DENISE ALESSANDRI,
présidente de l'association Moz'ahrt

« Nous avons créé l'association en 2010 pour ouvrir la pratique musicale aux enfants et adultes handicapés. Des musiciens professionnels de l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo, de l'opéra de Nice et du conservatoire de Cannes, viennent leur donner des cours de piano, de flûte, de violon et de clarinette, et leur faire profiter de leur expérience. Nous travaillons, notamment, avec des écoles d'enfants déficients visuels pour qui nous avons adapté des partitions en braille. Nous sommes actuellement à la recherche d'un local accessible où nous pourrions donner des cours et entreposer les instruments. »

Contact : mozahrt.asso.nice@gmail.com – Tél. : 06 79 28 09 58

La Parole aux associations

